



Votants : 79  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 septembre 2015  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 29 septembre 2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2015

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AVENANT 2 A LA CONVENTION DE PROJET "FRICHE MATHE" CONCLUE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER POITOU-CHARENTES (EPF)

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Agnès JARRY à Marie-Chantal GARENNE, Dominique JEUFFRAULT à Sebastien PARTHENAY, Jacqueline LEFEBVRE à Alain BAUDIN, Elmano MARTINS à Florent SIMMONET, Alain PIVETEAU à Elodie TRUONG

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Luc CLISSON par Michel FERRAND

#### **Titulaires absents :**

Amaury BREUILLE, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Nathalie SEGUIN

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Gérard GIBault, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Jacqueline LEFEBVRE, Elmano MARTINS, Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Christine HYPEAU

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20150928-C12-09-2015-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2015  
Date de réception préfecture : 02/10/2015

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2015**

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AVENANT 2 A LA CONVENTION DE PROJET "FRICHE MATHE" CONCLUE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER POITOU-CHARENTES (EPF)**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par convention du 6 novembre 2012, la CAN et l'EPF ont contractualisé aux fins de mener à bien un projet de réhabilitation de l'ancien site industriel des établissements MATHE (commune du Vanneau-Irleau). Le montant de l'engagement financier a été plafonné à 1 million d'euros.

Le pré-projet initialement défini identifiait une possible reconversion du site de 6,4ha en 3 secteurs distincts : économie, habitat, éco-environnement.

Les engagements de l'EPF incluaient la négociation avec le liquidateur, la maîtrise foncière, la démolition et la dépollution du site.

Par avenant du 13 février 2015, il a été convenu que l'EPF accompagne également la collectivité dans la réalisation des études préalables à l'aménagement.

La convention, conclue pour une durée de 3 ans, sera échue au 6 novembre 2015.

Compte tenu des délais liés à l'action foncière notamment – le bien a été acquis en février 2014 – les missions confiées n'ont pu être menées à leur terme.

Cela étant, les autorisations administratives nécessaires à la démolition du site ont été délivrées et les travaux de démolition sont engagés depuis le 7 septembre pour une durée de 20 semaines.

Par ailleurs, les études préalables permettant d'examiner les différentes hypothèses du programme et de déterminer les conditions techniques, juridiques et économiques de faisabilité du projet sont en cours.

Aussi, il y a lieu de prolonger la durée de la convention au 31 décembre 2017 et de mettre en conformité le contenu de ladite convention avec le programme pluriannuel d'intervention 2014-2018 de l'EPF.

La conclusion d'un avenant est ainsi rendue nécessaire.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant 2 à la convention de projet « Friche MATHE » conclue avec l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**

**Vice-Président Délégué**